



PROCÈS VERBAL

POLE ARBITRAGE

VENDREDI 10 JUILLET 2026

Présents : Quentin BERTHELET (Responsable Pôle Arbitrage), (Secrétaire de séance), Aubin SOLER (Président CDA), Jonathan BLONDY (Président de District), Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), Serge BATTOU, Didier BOUYNE, Raphaël COUTURE, Mikaël DEVOS, Arnaldo DOS SANTOS, Pascal GRAULIERE, Thierry JACQUEMET, Patrick PENDANX et Quentin MARQUET (en visioconférence, partiellement).

Excusés : Mmes Christelle BIBIE et Nathalie LONGUEVILLE, MM. Victor DELACOUR, Benjamin HAUTIER et Théo LE DEVEHAT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent Quatre euros (104€).

OUVERTURE PAR QUENTIN BERTHELET ET BILAN 2025/2026

Quentin BERTHELET souhaite la bienvenue aux présents et excuse les membres absents pour cette réunion. Il exprime sa gratitude envers plusieurs membres pour leur contribution et le soutien au quotidien dans le travail. Il souligne la bonne dynamique collective, la qualité du dialogue, le succès des cours décentralisés et du Pôle Promotionnel.

Il excuse plusieurs absents, Victor DELACOUR, Théo LE DEVEHAT, Christelle BIBIE, Nathalie LONGUEVILLE et Benjamin HAUTIER.

A l'issue de la saison, il dresse un bilan des points à améliorer :

- Désignations : Des retards ont été constatés en début de saison, l'objectif sera de viser une désignation entre J-10 et J-12.
- Communication interne : Un manque de transparence est survenu à plusieurs reprises avec des circuits d'information qui doivent être mieux structurés.
- Implication : Celle-ci a été inégale ce qui surcharge profondément certains membres. Il est crucial que chacun assume ses responsabilités.



Par conséquent, des mouvements vont intervenir au sein du Pôle Arbitrage avec quelques arrivées et départs.

- Arrivées : Raphaël COUTURE (Suivi jeunes arbitres), Quentin MARQUET (Futsal et suivi stagiaires), Mikael DEVOS (Assistants), Marie-France PIANEZZOLA (Membre cooptée et observatrice Futsal).
- Départs et mises en retrait : Ingrid NIERICHLO, Camille KHAL, Lou-Ann TEILLOUT et José DA SILVA.

INFORMATIONS DIVERSES ET DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Quentin BERTHELET se fait écho du point transmis par Benjamin HAUTIER.

Suivi des renouvellements : Au 09 juillet, 93 licences sur 200 ont été saisies. Des relances sont prévues de façon régulière à compter du 15 juillet.

Années sabbatiques : Des demandes d'années sabbatiques ont été transmises par Steve SABATIER (D1), Florian PAYEUR, Melvin PEUBRIER et Sandy THIRY (D3). Elles sont donc validées par le PA24 de ce soir.

Changement de catégorie : Marion CENEDESE et Corentin DELANNES ont souhaité passer en filière Assistant Spécifique.

Fiche de renseignement : La fiche de renseignement par voie Google Form sera envoyée le 31 juillet prochain avec un délai de réponse d'une dizaine de jours pour être opérationnels pour les premières désignations officielles.

ORGANISATION DE LA SAISON 2026/2027

Format des réunions : Pour éviter les réunions trop longues, un nouveau format alternera présentiel et visioconférences enregistrées, avec une durée maximale de 1h30 à 2h00. Des visios courtes (1h00) seront également mises en place pour améliorer la communication.

Séminaire de rentrée : Le séminaire pour tous les officiels (arbitres, observateurs et délégués) aura lieu le samedi 29 août à Atur. Il remplacera la soirée de rentrée et intégrera une présentation des poules, les modifications des lois du jeu, une intervention du CDOS 24, et une réunion de l'UNAF.

Toute absence entraînera une non-désignation sur les matchs du jour et une pénalité de 3 points. L'organisation du séminaire vis à vis des repas, du calendrier et l'invitation aux officiels est en cours



Calendrier et formations :

Le calendrier sera envoyé par mail pour revue par l'ensemble des membres avec plusieurs points clés à reprendre.

Formation Futsal : Une formation est prévue en début de saison et une autre l'après-midi des finales de coupe.

Formation « Gestes Qui Sauvent » (GES) : L'objectif est de former 90 personnes sur la saison, avec à terme une formation pour tous les officiels de Dordogne.

Examens théoriques : Deux options de dates seront proposées (un dimanche matin et un vendredi soir) pour plus de flexibilité. Une absence non justifiée entraînera la note de 0.

Tests physiques : Trois dates seront proposées avant la date butoir du 31 août.

Coopération inter-départements : Des pôles promo communs avec la Corrèze sont envisagés pour offrir plus de réunions aux arbitres, avec des lieux à définir (vers Brive ou Terrasson).

Usage des oreillettes : Des discussions autour de l'obligation d'utilisation des oreillettes en D1 et en Futsal sont amorcées mais aucune décision ne fera consensus. Les échanges reprendront fin août lors de la prochaine réunion.

TRAVAIL REGLEMENTAIRE

Quentin BERTHELET évoque le règlement Intérieur et les légères modifications proposées. Un vote est effectué via Google Form afin de recueillir l'ensemble des avis sur les thématiques modifiées (catégorie d'âge, dates, amendes, etc.). Afin de permettre l'application des amendes financières (ex : absence de rapport, absence aux formations), le RI se réfère désormais aux « Tarifs généraux du District » et n'a plus de tableau « à part ».

Il précise que la circulaire relative aux modalités de classement sera soumise au vote fin août pour diffusion avant le début des observations.

REFORME DU SYSTÈME D'OBSERVATIONS

Suite à l'envoi de documents en amont de la réunion, Quentin BERTHELET effectue un brainstorming afin de faire avancer le projet de réforme du système d'observations avec les avis de toutes et tous. Plusieurs thématiques sont abordées.

Coefficients : La pertinence des coefficients de difficulté de match a été débattue. De plus, le groupe dans son entièreté évoque une insatisfaction du système fédéral qui ne va pas au bout des choses sur ce point.



Modélisation des observations : Un vote sera lancé pour décider de conserver l'ancien format d'évaluation ou d'adopter un nouveau format différencié (D1/D2/D3).

Barème de points : Une mise à jour du barème est prévue pour amener la note R.I sur 12 points, pour une note totale sur 112 points (2 de plus que sur les saisons passées).

Le passage au nouveau format différencié est validé par le Pôle Arbitrage, et sera présenté aux arbitres lors du séminaire de rentrée. Un nouveau temps d'échange sur les coefficients sera programmé le 21 août de son côté.

INSTAURATION DE REPRÉSENTANTS DE CATÉGORIE

Évoqué en fin de saison, la mise en place de représentants de catégorie doit se confirmer par le choix des personnes visées. Adel DHEMNI, Ludovic TIGOULET et Cédric BESSON ont donc été contactés pour représenter leurs catégories, et ont accepté la mission.

POINT SUR LA SECTION DÉLÉGUÉS

L'effectif à l'aube de cette nouvelle saison est en baisse malgré deux candidatures qui viendront simplement combler les départs en Ligue mais pas combler les arrêts. Cela pourrait avoir un impact sur la couverture des rencontres et amener à faire des choix.

Il est par ailleurs confirmé que les délégués souhaitant accompagner de jeunes arbitres et ayant la pédagogie nécessaire peuvent le faire.

Enfin, il est rappelé les dispositions de l'URSSAF qui limite à cinq désignations mensuelles les délégués et observateurs. Les désignations de délégués (comme les observateurs d'ailleurs) en Futsal se feront si nécessaire en tant qu'« accompagnateur » pour rester conforme à la réglementation.

VOTE CIRCULAIRE POLE PROMOTIONNEL

La circulaire du Pôle Promotionnel envoyée par mail en amont de la réunion par Quentin BERTHELET est validée à l'unanimité.



INTERVENTION DE JONATHAN BLONDY, PRÉSIDENT DU DISTRICT

Jonathan BLONDY confirme la bonne santé financière de l'instance pour la seconde année consécutive. Il rappelle que le dispositif « Carte bénévole » offrant des réductions sera lancée le 1^{er} août pour récompenser l'investissement des membres des commissions.

INTERVENTION DE PATRICK BUFFIERE, PRÉSIDENT DE L'UNAF24

Patrick BUFFIERE se réjouit que la saison se soit bien terminée et rappelle qu'un projet de prélèvement des adhésions directement via les clubs est en cours de réflexion pour une mise en place rapide dans l'idéal.

Le Responsable du Pôle Arbitrage et secrétaire de séance,

Quentin BERTHELET.